



# FLASH HOUTAUD



## Compte rendu du Conseil Municipal du 18/06/2021

En présence des conseillers : Mesdames et Messieurs PONTARLIER Karine, CLAUDE Michel, VOURIOT Brigitte, GUYOT Damien, GIRARDOT Christelle, CHRISTIN Bernard, MULLER Jean-Claude, PHILIPPE Anne-Claude, DECLERCQ Frantz, DROCZINSKI Fanny, D'HOUTAUD Marie-Line, COLIN Jean-Michel et D'HOUTAUD Sandra.

Secrétaire de séance : GUYOT Damien

### Pôle Enfance Jeunesse, attribution du marché public de maîtrise d'œuvre

A l'issue de la séance du 29/03/2021, Mme le Maire à procéder à la consultation de maîtrise d'œuvre.

L'accueil périscolaire a été positionné en tant que tranche ferme.

La micro-crèche (*Convention relative à la maîtrise d'ouvrage signée le 31 mai 2021 entre la commune et la CCGP*) a été positionnée en tant que tranche optionnelle.

L'analyse des offres a été effectuée avec l'appui du cabinet EBOCONSULT, assistant à maîtrise d'ouvrage.

Des réunions de la commission « Commande Publique » et l'audition des 3 meilleurs candidats (des 7 offres reçues) ont eu lieu le 1<sup>er</sup> et 17 juin 2021.

La commission « Commande Publique » du 17 juin 2021 a émis un avis en faveur de l'offre ARCHI+TECH économiquement la plus avantageuse en application des critères annoncés dans le règlement de consultation.

Le Maire entendu le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le marché de maîtrise d'œuvre pour le pôle Enfance Jeunesse avec le cabinet ARCHI+TECH pour un montant de 90 160€ HT sur la tranche ferme et 39 690€ HT pour la tranche optionnelle - *Taux de 9,80% du coût prévisionnel provisoire des travaux* -
- autorise Mme le Maire à signer le marché.

*Karine PONTARLIER salariée dans l'un des établissements bancaires consultés, quitte la salle pour les deux points suivants.*

*La procuration donnée par Patrick VIPREY à Jean-Michel COLIN ne sera pas effective pour l'affaire 2 et 3 puisque Patrick VIPREY est salarié dans l'un des établissements bancaires consultés.*

### Travaux AEP rue du Général de Gaulle - Prêt à court terme, établissement bancaire retenu

Damien GUYOT, adjoint délégué aux finances, présente les deux propositions de financement reçues.

En effet, lors de la séance du 29/03/2021, le Conseil Municipal a décidé de lancer l'opération de travaux relatifs à l'AEP rue du Général de Gaulle sur les bases du marché attribué à l'entreprise LACOSTE pour un montant de 185 502.84€ H.T et de recourir à l'emprunt pour préfinancer les subventions et le FCTVA qui seront versés en année N+1.

L'adjoint délégué entendu, le Conseil Municipal retient la proposition de la CAISSE D'ÉPARGNE pour l'emprunt à court terme d'un montant de 79 000 € sur une durée de 2 ans à taux fixe 0,3% – Frais de dossier 100€ -



### Travaux AEP rue du Général de Gaulle - Prêt à long terme, établissement bancaire retenu

Damien GUYOT, adjoint délégué aux finances, présente les trois propositions de financement reçues.

En effet, lors de la séance du 29/03/2021, le Conseil Municipal a décidé de lancer l'opération de travaux relatifs à l'AEP rue du Général de Gaulle sur les bases du marché attribué à l'entreprise LACOSTE pour un montant de 185 502.84€ H.T et de recourir à l'emprunt pour financer les travaux d'eau potable.

L'adjoint délégué entendu, le Conseil Municipal :

- retient la proposition de la CAISSE D'ÉPARGNE pour l'emprunt à long terme d'un montant de 105 000 € ; Prêt "Duo" à échéance annuelle pour un coût total des intérêts de 5 845€05 (taux fixe 0.68 %) + Frais de dossier 105€
- et autorise l'adjoint aux finances à signer les contrats de prêt.

### Droit individuel à la formation des élus

La formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales qui précise que celle-ci doit être adaptée aux fonctions des conseillers municipaux.

Une délibération aurait dû déterminer les orientations de la formation et les crédits ouverts à ce titre dans les 3 mois du renouvellement du conseil municipal.

Il est précisé que :

- les organismes de formations doivent être agréés ;
- durée de 18 jours par élu sur toute la durée du mandat
- renouvelable en cas de réélection

Le montant prévisionnel des dépenses de formation ne peut être inférieur à 2 % du montant total (et au maximum 20%) des indemnités brutes de fonctions allouées aux élus.

Les crédits relatifs aux dépenses de formations qui n'ont pas été consommées à la clôture de l'exercice au titre duquel ils ont été inscrits sont affectés en totalité au budget de l'exercice suivant.

Le Maire entendu le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, alloue une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2% des indemnités des élus.

### Comptabilité : migration du M14 au M57

Le référentiel M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, mise à jour par la Direction Générale des Collectivités Locales et la Direction Générale des Finances Publiques, en concertation étroite avec les associations d'élus et les acteurs locaux.

Il permet le suivi budgétaire et comptable d'entités publiques locales variées, appelées à gérer des compétences relevant de plusieurs niveaux : bloc communal, départemental et régional,

Le référentiel M57 deviendra le référentiel de droit commun à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et sera applicable à toutes les collectivités locales et leurs établissements publics administratifs. À cet horizon, les instructions budgétaires et comptables M14, M52 (départements), M61 (SDIS), M71 (Régions), M831 (CNFPT) et M832 (Centres de gestion) seront supprimées.

Afin d'anticiper ce passage et après avis favorable du comptable public joint à cette délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte au 1<sup>er</sup> janvier 2022 le référentiel M57 (abrégé pour les collectivités de moins de 3500 habitants) pour le budget communal, Eau et CCAS.

### Location 2021 Parcelle communale, ZD23/ZD35 - Occupation temporaire -

*Christelle GIRARDOT, épouse d'un agriculteur, a quitté la salle pour ce point et n'a pas participé ni au débat, ni au vote.*

Par courrier du 07/01/2021, M DEFERT Anthony a signalé l'arrêt de son exploitation agricole au 31 décembre 2020. Ainsi, la convention de mise à disposition précaire de la parcelle communale au lieudit « Grand Communal » cadastré ZD23/ZD 35 (pour partie) d'une surface de 1ha 30ca a pris fin le 31 décembre 2020.

Deux candidats ont soumis des demandes d'autorisation d'exploiter. En parallèle, Mme le Maire a adressé un courrier à la DDT pour émettre un avis.

Deux arrêtés ont été émis par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Bourgogne Franche-Comté, portant accord partiel d'exploiter au titre du contrôle des structures agricoles en date du 10 juin 2021.

Le Maire entendu, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la mise à disposition



du terrain communal ZD23 pour partie (ZD35 dans l'arrêté préfectoral du 10 juin 2021) pour l'année 2021 exclusivement au GAEC de l'Arlier et décide que la location fera l'objet d'un loyer annuel de 139.90€.

### **ALSH mutualisé, participation à la commune de Vuillecin**

Le Maire rappelle qu'en date du 3 juin 2021 la commission intercommunale ALSH s'est réunie afin d'examiner le compte de résultat 2020 transmis par les FRANCAS ainsi que le décompte de fonctionnement 2020 qui en découle.

Un débat a lieu sur la très faible fréquentation et sur la perspective de continuité de ce service puisque le marché sera à terme au 31/12/2021.

Le Conseil s'interroge sur le coût/fréquentation de cet accueil et ce malgré la mutualisation.

La commission ALSH communale, élargie au comité consultatif, s'est réunie et a rendu un avis défavorable à la reconduction du service dont les conditions d'accès et les tarifs ont été modifiés au fil des années et n'ont pas permis davantage de fréquentation.

La commission intercommunale qui réunit les trois communes concernées par l'ALSH (Dommartin, Houtaud et Vuillecin) a prévu une réunion le 07 juillet pour recueillir un avis qui reviendra au sein de chaque Conseil.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve le compte de résultat 2020
- valide la prise en charge du déficit 2020 de 685.60€
- dit qu'il en découle la participation de la commune de Houtaud pour un montant de 2 533.80€ versée à la commune porteuse.

### **Déplacements scolaires- remboursement par la coopérative scolaire - convention**

La prise en charge des frais de transport collectif relève de la commune. En effet, la société publique locale Franche-Comté mobilités n'est en mesure de facturer un transport qu'à une collectivité adhérente, en aucun cas à une association ou coopérative scolaire.

La commune budgétise 4 000.00€ par an pour financer les différentes sorties : ski, piscine, cinéma, musée et une sortie de fin d'année scolaire (Malbuisson'Art 2021).

L'APEEH est favorable à financer une sortie supplémentaire aux Maisons Comtoises à Nancray.

Il est proposé que la Coopérative scolaire rembourse la commune pour les frais de transport engagés à l'occasion de la sortie des Maisons Comtoises à Nancray à savoir 990.00€.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- rappelle que la charge des transports collectifs effectués dans le cadre des activités scolaires sont assurés par la SPL Franche Comté Mobilités et relève de la commune.
- décide que la Coopérative scolaire devra rembourser à la commune les frais occasionnés lors du déplacement des élèves à Nancray à savoir 990.00€

### **Comptes rendus des commissions communales et intercommunales**

08.06 Conseil d'Ecole : Départ de Juliette CHARLES actuelle directrice vers l'école de Remoray Boujeons.

Future directrice nommée Maëlys GUYOT.

Départ en retraite de Francine BARBE qui sera remplacée par Mme FAYNOT.

Manque la désignation de l'enseignant pour les remplacements des temps partiels et du jour de direction.

Effectifs connus à ce jour : 151 élèves à la rentrée 2021 répartis :

12 PS // 19 MS // 29 GS // 17 CP // 18 CE1 // 20 CE2 // 14 CM1 // 22 CM2

M Durand, Inspecteur d'Académie, nous informe que les nouveaux horaires seront soumis à l'avis du CDEN en novembre prochain avant la publication de l'arrêté de l'organisation du temps scolaire dans les écoles du Doubs pour la rentrée 2021.

Toutefois, il autorise au préalable en raison de l'accord unanime de la commune-école et du vote en Conseil de mettre en place la nouvelle organisation à compter de septembre 2021 à savoir :

#### Temps de classe

Lundi	8h20 à 11h40 et 13h30 à 16h10
Mardi	8h20 à 11h40 et 13h30 à 16h10
Jeudi	8h20 à 11h40 et 13h30 à 16h10
Vendredi	8h20 à 11h40 et 13h30 à 16h10

- Accueil 10 minutes avant les temps de classe -



16.06 PFI : Rencontre avec Laurent FAVRE et M. Hervé EBERHARDT nouveau Directeur des Pompes Funèbres Intercommunales.

Secrétariat Intercommunal : Réunion entre les cinq communes adhérentes au Secrétariat Intercommunal où le décompte d'activité (nombre d'actes et coût du service) pour l'année 2020 a été présenté.

Depuis près d'une année, il existe des problématiques d'effectif dus à des absences depuis près d'une année ; réflexion sur la réduction des permanences du secrétariat de Mairie pendant les vacances d'été.

Réflexion Transfert Compétence Eau : Un rappel des niveaux de services, des enjeux et de l'évolution du prix de l'eau est fait. Les difficultés de recrutement et la possible externalisation des réparations/fuites posent question.

Un tour de Table pour recueillir les avis de chacun dans la perspective du prochain conseil communautaire laisse apparaître 2 pour / 3 abstentions / 10 contre le transfert de la compétence.

Commission Tourisme :

Visite des travaux du pont levis château de Joux.

Convention de financement Fondation Stéphane BERN Et grille de rétribution des mécènes.

Propositions tarifaires pour la future saison hivernale : prix stable en ski nordique, prix à la hausse en ski alpin. Taxes de séjour en baisse cette année.

Brigitte VOURIOT : référente de la route de l'absinthe.



### Décisions du Maire

Mme le Maire décide de ne pas exercer le droit de préemption concernant le bien cadastré AB n° 184 sise « 28 E Grande Rue » d'une contenance de 9a 12ca.

### Questions diverses

✓15.06 Rencontre STA (Lionel FAIVRE)

Prochaine réfection de la route Départementale entre la bifurcation de SOMBACOUR et l'entrée de la carrière de CHAFFOIS

Discussions autour de l'accès à la RD en face de chez Cédric DROZ BARTHOLET

✓MARKOSOL : Contact établi et repérage fait pour obtenir un devis de la peinture routière

✓Radar pédagogique à proximité de chez SCHMIDT, BALOSSI doit faire un diagnostic

✓ SIGNAUX GIROD Programmation du feu intelligent, devis de 500€ pour une intervention réglage

✓Conférence ECOLOMISEZ le 29.06 à la Salle des Fêtes à 20h

✓Prochains conseils municipaux : Lundi 12 juillet et Lundi 30 août à 20h30

## INFO COMMUNALE

### Elections – Remerciements

Mme Le Maire et les membres du Conseil tiennent à adresser de vifs remerciements aux personnes volontaires qui se sont impliquées pour la tenue du bureau de vote des dimanches 20 et 27 juin 2021.

Merci à Mesdames Marie BOURDIN, Emilie DEFLUBE, Marie DUMAINE, Sylvie KIHLE, Marie PONTARLIER, Flora SALVI, Delphine VOURIOT et Messieurs Christian D'HOUTAUD, Christophe GRATTARD, Pascal GUIDILI, Alain PONTARLIER pour votre engagement citoyen qui a permis de réaliser ces élections départementales et régionales dans de bonnes conditions.



### Année scolaire 2021 – 2022

#### ECOLE

Une semaine d'école sur quatre jours de classe : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La rentrée 2021/2022 se fera le **Jeudi 02 septembre 2021** sur 36 semaines travaillées selon les horaires suivants :

Accueil au portail	Temps de classe	Sortie au portail
8h10	<b>8h20 à 11h40</b>	11h40
13h20	<b>13h30 à 16h10</b>	16h10

Contacts : Mairie Mme Girardot // Ecole Mme GUYOT



En complément des temps scolaires, le service périscolaire accueille vos enfants sur inscription préalable, selon les horaires suivants :

### PERISCOLAIRE

7h30 à 8h15

11h40 à 13h25 avec Repas

16h10 à 17h10 avec Gouter

17h10 à 18h10

Contacts : Mairie Mme Girardot Christelle //  
Périscolaire Mme CUCCUREDDU Aurore

### Arrêté de police portant règlementation de la circulation



Pour permettre les travaux de renouvellement de couche de surface en toute sécurité, la **circulation sera interdite** à tous les véhicules, dans les deux sens de circulation, sur la RD72 (du carrefour de Sombacour au carrefour de la carrière de Chaffois), sur le territoire de la Commune de Houtaud durant **4 nuits** dans la **période du 05 au 16 juillet 2021 de 20h00 à 06h00**.

Des déviations seront mises en place.

### CONFERENCE

« **Enrichissez-vous, Ecolomisez !** » Conférence pour tout public est proposée le :

**Mardi 29 juin 2021 à 20H00**

(Accueil à partir de 19h30)

A la Salle des fêtes



A travers un scan de nos habitudes et de la problématique liée à l'énergie, Laurent NOURDIN vous proposera de voyager vers un monde plus propre et comprendre comment de petits gestes peuvent faire faire de grosses économies, favorables autant à notre porte-monnaie qu'à la planète.

Nous vous attendons nombreux et masqués.



Un nouveau dispositif pour vous déplacer ou vous engager !

### Vous avez besoin de vous déplacer jusqu'à Pontarlier ?

La Croix-Rouge de Pontarlier vous propose du **covoiturage solidaire** tous les mardis et jeudis après-midi entre Houtaud et Pontarlier. Accessible à tous, le trajet vous reviendra à 50 cts par personne.

### Vous souhaitez devenir conducteur bénévole pour accompagner des personnes qui ne peuvent se déplacer seules ?

Titulaire du Permis B (hors période probatoire), vous souhaitez consacrer du temps pour accompagner des personnes qui habitent près de chez vous, rejoignez l'équipe bénévole.

### Vous vous déplacez régulièrement et souhaitez partager vos trajets avec d'autres habitants de Houtaud ?

Rendez-vous sur le site

<https://haut-doubs.covoiturage.croix-rouge.fr/>  
Informations et renseignements au 06 71 54 41 36



La Gendarmerie de **PONTARLIER** a créé un compte sur PanneauPocket - *application gratuite sur Smartphone, tablette ou ordinateur* – pour diffuser des messages d'alerte ou d'information en temps réel.

Il vous suffit de taper « PanneauPocket » dans votre « apple store » ou « android store ».

Ensuite, vous allez rechercher sur l'application le compte de la compagnie de gendarmerie de Pontarlier qui s'intitule : « **Compagnie de Gendarmerie de Pontarlier** ».

Vous le mettez ensuite dans vos favoris et vous recevrez dès lors une notification en temps réel pour chaque message diffusé à condition d'activer l'icône concerné.





28 juin 2021

Contribuer aux activités éducatives,  
pédagogiques et citoyennes.

### Qu'est-ce que le Service Civique ?

L'engagement de Service Civique est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Il s'agit d'un engagement volontaire de 6 à 12 mois, d'au moins 24 heures hebdomadaires pour accomplir une mission d'intérêt général.

**Où – 1 poste à l'école de Houtaud (25 – Doubs) pour l'année scolaire 2021 / 2022**

**Description de la mission :** Cette mission s'adresse à tout jeune majeur, sans obligation de diplôme, désirant une expérience professionnelle, un nouveau cadre d'engagement qui leur permettra de mûrir, de gagner en confiance en eux et en compétences, et pour prendre le temps de réfléchir à son avenir citoyen et professionnel.

Le recrutement débutera à partir du 02/09/2021.

La prise de fonction sera à définir.

Si votre candidature retient l'attention, vous serez directement contacté(e) par la structure d'accueil.

Le volontaire participera aux tâches suivantes :

- participer à l'accueil du matin
- contribuer à l'organisation de l'école
- accompagner une sortie scolaire
- favoriser les relations entre les familles et l'école
- assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves
- accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité
- gérer les bibliothèques
- élaborer et animer des activités originales pour favoriser la participation active des élèves à des opérations, prix ou concours, aux journées ou aux semaines dédiées (semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, semaine de l'engagement), commémorations ...

Quel domaine parmi les neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation ? L'éducation pour tous.

Contacts : Mairie Mme Girardot // Ecole Mme GUYOT



03.81.46.48.54



[www.houtaud.fr](http://www.houtaud.fr)



[mairie.houtaud@wanadoo.fr](mailto:mairie.houtaud@wanadoo.fr)